

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31/05/2018

Étaient présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Béatrice COLLOUD, Fabienne CHEVALLIER-COPPEL, Agnès LAPHIN, Christine PEILLEX et Béatrice VILLETTE et Messieurs Gilles ROGUET, Gilles BELLEVRAS et Fabrice DECARROUX, excusés.

Madame Christel LAVOREL a été nommée secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 26/04/2018.
- **Reporte** le point 4 « devis réfection algéco » pour nombre de devis insuffisant.
- **Ecoute** Mme Cécile KREGIEL, agent d'accueil au secrétariat de la mairie depuis le 16 avril, qui est venue se présenter et faire connaissance avec les membres du conseil municipal.
- **Valide** le projet de « document unique d'évaluation des risques professionnels », obligatoire dans toutes les entreprises et collectivités, présenté par M. Patrice DOMPMARTIN, Maire-Adjoint et Mme Nadège SONNERAT, secrétaire.
- **Ecoute** M. le Maire qui :
 - fait un compte-rendu de la réunion avec la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), présidée par M. le Préfet, concernant le PLU arrêté le 1^{er} mars 2018.
 - précise qu'une enquête publique concernant le classement de l'ensemble des chemins communaux est prévue du 18 au 29 juin 2018 en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat ; M. Bernard BULINGE, commissaire-enquêteur tiendra une permanence le 29 juin de 16h à 17h30.
 - fait part de l'état d'avancement de l'appel d'offres concernant la construction de l'école de musique.
- **Autorise** M. le Maire à signer une convention avec le CAUE pour le projet de réhabilitation de la mairie.
- **Prend connaissance** du budget proposé par le Service Enfance et Jeunesse pour trois camps prévus cet été et **vote** les tarifs ci-dessous :

Tarifs séjours de vacances						
	Commune			Hors commune		
QF	Ardèche	Vercors	Léman	Ardèche	Vercors	Léman
0 et 500	350	250	110	390	280	130
501 à 800	375	275	130	415	305	150
801 à 1200	400	300	145	440	330	165
1201 à 1600	425	325	160	465	355	180
1601 à 2000	450	350	175	490	380	195
2001 à 2500	480	370	190	520	400	210
2501 et +	510	390	205	550	420	225

- **Est informé :**

- des travaux de renforcement électrique à réaliser par le SYANE sur le secteur d'Ornex Bas ; cette opération, inscrite au programme plan qualité (PQE) du SYANE est financée à 100 % par ce dernier.
- du recrutement de 8 jeunes de la commune pour travailler au service voirie durant l'été ;
- de l'installation d'une réflexologue, à compter du 1^{er} juin, dans le cabinet pour professions paramédicales ;
- de la recherche d'un agent, à temps non complet, pour le nettoyage des bâtiments communaux.

- Monsieur le Maire rappelle que le Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) Cœur du Faucigny qui comprend les communautés de communes :

- Arve et Salève
- Faucigny Glières
- La Vallée Verte
- Les Quatre Rivières

devra se prononcer le 4 juillet sur l'ouverture éventuelle de son périmètre aux collectivités suivantes :

- La Communauté de Communes du Genevois
- Annemasse-Agglomération
- Le Pays Rochois

A cet égard, Monsieur le Maire donne lecture des courriers échangés entre ces différentes collectivités. Il fait part également des préconisations de Monsieur le Préfet qui recommande l'élargissement du périmètre du SCOT Cœur du Faucigny.

- **Le Conseil Municipal fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 28 juin 2018 à 19h30.